

## **CONSEIL MUNICIPAL DE CHANDOLAS**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 05 mai 2022**

**Présents** : Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Loïc DUCROS, André FORGET, Julien MAGNIN, Jean-François THIBON, Valentin THIBON

**Excusés** : Stéphanie DELEUZE, Éric GARREL, Michel DAYRE,

**Pouvoirs** : Stéphanie DELEUZE à Sylvie AYGLON, Michel DAYRE à Éric BALMES

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00.

Désignation du secrétaire de séance : Alexandra AMIEL

#### **Ordre du jour** :

##### **1. Décision Modificative Budget**

##### **2. Point des commissions :**

- Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
- Affaires sociales
- Affaires scolaires
- Communication
- Associations, culture, jeunesse et sport
- Finances

##### **3. Questions diverses**

M. le Maire demande au conseil de rajouter un point à l'ordre du jour sur le projet d'achat de terrains, proposition acceptée à l'unanimité qui sera le point n° 2.

#### **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu de la séance précédente, du 14 avril 2022.

### 1. Décision Modificative Budget 2022 :

Monsieur le maire explique que par suite d'une erreur d'édition du BP 2022 une Décision Modificative doit être prise en investissement entre l'opération n° 114 « Ferme des Bois » article n° 2313 « constructions » et l'article général n° 1641 « emprunts en euros » pour un montant de 22 759,00.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits Ouverts
D 1641 Emprunts en euros		22 759,00 €
<b>TOTAL D 16 Emprunts et Dettes Assimilés</b>		<b>22 759,00 €</b>
D 2313-114 : Constructions -Ferme des Bois	22 759,00 €	
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en Cours</b>	<b>22 759,00 €</b>	

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés:**

- **APPROUVE** les modifications de crédits portés ci-dessus

### 2. Achat de terrains :

Les propriétaires d'un fonds composé des parcelles cadastrées section A 398 au lieu-dit « Raoux »; section C 135-136-144-172-605, au lieu-dit « Les Eyvals » et 223-225-226 au lieu-dit « Le Chaussier » d'une contenance cadastrale totale de 11 hectares 64 ares 91 centiare ont décidé de le vendre. Ils en ont informé la commune de Chandolas qui a consulté la SAFER pour son évaluation. L'acquisition de ce fonds est donc proposée au conseil pour le prix de 14.500,00 €.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à une voix contre, deux abstentions et onze voix pour des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** d'approuver l'acquisition des terrains.

### 3. Point des commissions :

- Urbanisme, voirie, réseaux et illuminations
- Patrimoine, entretien, agriculture, OM
- Affaires sociales
- Affaires scolaires
- Communication

Mathias DALZON nous informe que le Bulletin Annuel est en cours

- Associations, culture, jeunesse et sport
- Finances

### 4. Questions diverses

Alexandra AMIEL et Sylvie AYGLON sont référentes Ambroisie.

La séance est levée à 21h20